

Informations Correspondant Défense...



Depuis Janvier 1999, **tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile**, ou au consulat, s'ils résident à l'étranger
Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16ème anniversaire

La mairie (ou le consulat), vous remettra alors une **ATTESTATION DE RECENSEMENT** à conserver précieusement. En effet, elle vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examens ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...).

Les données issues du recensement faciliteront votre inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

Troisième étape du "parcours de citoyenneté", la JAPD est obligatoire pour les garçons et les filles entre la date de recensement et l'âge de 18 ans.

Les pouvoirs publics et les forces armées agissent chaque jour pour que la liberté puisse exister, sur notre territoire, mais également en Europe et sur d'autres continents.

La JAPD est une journée qui permet de rappeler à chacun que cette liberté à un prix. C'est aussi une occasion unique de contact direct avec la communauté militaire, et de la découverte des multiples métiers et spécialités, civiles et militaires qu'offre aujourd'hui aux jeunes, la Défense.

Opportunités professionnelles mais également opportunité d'aide spécifique pour les jeunes en difficulté, qui pourront - s'ils le souhaitent - lors de cette journée obtenir des conseils d'orientation vers des structures d'aide adaptée (éducation nationale, missions locales).

En fin de journée, un **certificat de participation** est remis. Comme l'attestation de recensement, ce certificat obligatoire est requis pour l'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.



Centres d'informations sur les carrières militaires...



Bureau d'Information sur les carrières de la marine :

BICM 9 bis rue d'Aubuisson BP 10915
31009 Toulouse cédex 06

Tél : 05 34 41 90 40

Email : bicm.toulouse@recrutement.marine.defense.gouv.fr



Armée de l'air information

4 place Edmond Canet 81000 Albi

Tél: 05 63 54 26 61 Email : baialbi@wanadoo.fr

Permanences Information Armée de l'Air en Tarn et Garonne

Valence d'Agen : tous les mardis sur rendez-vous CAP
2000 rue Notre Dame.

Castelsarrasin : 2ème mercredi du mois de 14h à 16h30 au CIO 4 bis rue du Soleil.

Montauban : 3ème lundi sur rendez vous et 2ème mercredi du mois de 14h à 16h30 au CIO 1 rue Calvet



CIRAT DE MONTAUBAN

(Centre d'Information et de Recrutement de l'Armée de Terre)

Adresse Postale : 13 avenue du 11° R.I 82000 MONTAUBAN

Tél : 05 63 91 66 20

Fax : 05 63 91 66 26

E-mail : cirat-montauban@recrutement.terre.defense.gouv.fr

Informations Correspondant Défense...

Les Régiments en Tarn et Garonne



Régiment	Adresse	Chef de Corps
17ème Régiment du Génie Parachutiste (17ème RGP)	Quartier Doumerc BP 766 82013 Montauban Cedex	Colonel KUNTZ
Délégué Militaire Départemental	Quartier Doumerc BP 766 82013 Montauban Cedex	Colonel KUNTZ
Délégué Militaire Départemental Adjoint	13 avenue du 11ème RI BP 762 82013 Montauban Cedex	Lieutenant Colonel DESPERQUES
11ème Base de Soutien du Matériel (11ème BSMAT)	Avenue de Nègrepelisse BP 777 82013 Montauban Cedex	Colonel DENIS
Etablissement du Génie	Caserne Guilbert BP 762 82013 Montauban Cedex	Lieutenant Colonel GRIFOLL
Groupement de Gendarmerie	Avenue Hamecher 82000 Montauban	Lieutenant Colonel PAGES XATART PARES
Groupement de Camp de Caylus	82160 Caylus	Lieutenant Colonel LECLERC
31ème Régiment du Génie	Quartier Marescot 82100 Castelsarrasin	Colonel SCHMITT

Informations brigade de gendarmerie de Grisolles / Villebrumier

Au sein de la communauté de brigade de GRISOLLES et VILLEBRUMIER la gendarmerie répond au public **24 H /24** en composant le **05.63.25.00.00**.

Les horaires d'ouverture au public à la brigade de **VILLEBRUMIER** sont :

Du Lundi au Vendredi de 14 heures à 18 heures.

Ou en cas d'urgence 24H/24.

La Gendarmerie recrute en 2005 de nombreux postes de gendarmes adjoints et de sous officiers, renseignements et dépôt des candidature à la brigade de VILLEBRUMIER sur rendez-vous.